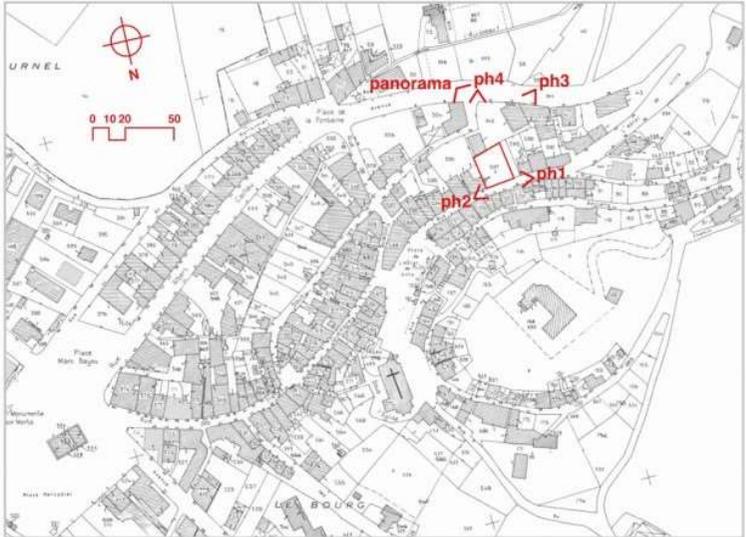
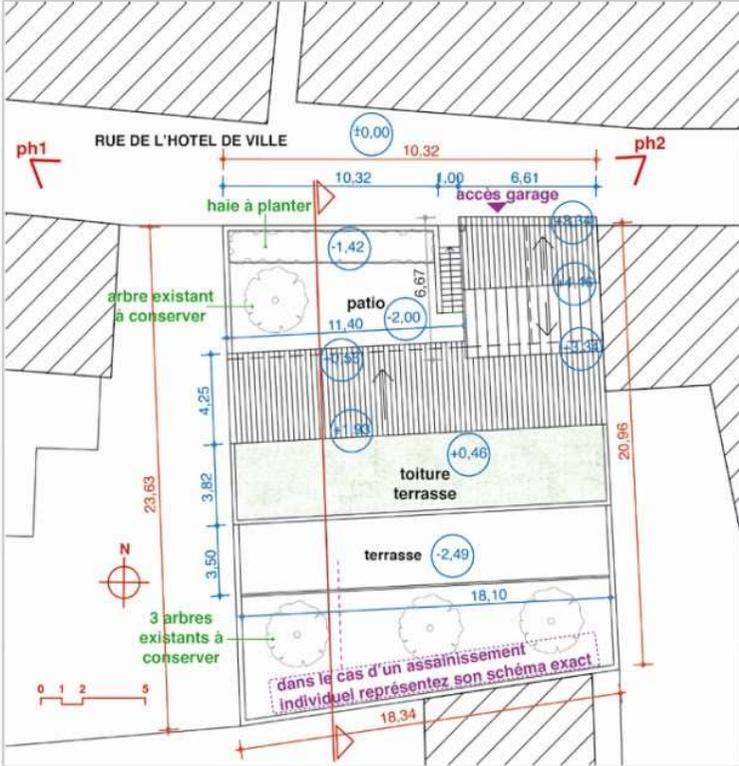
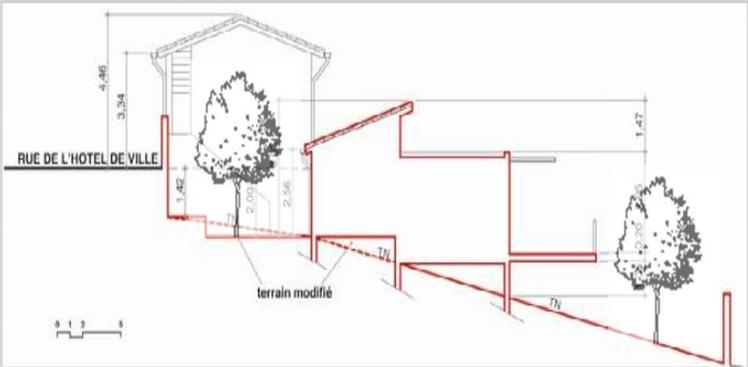
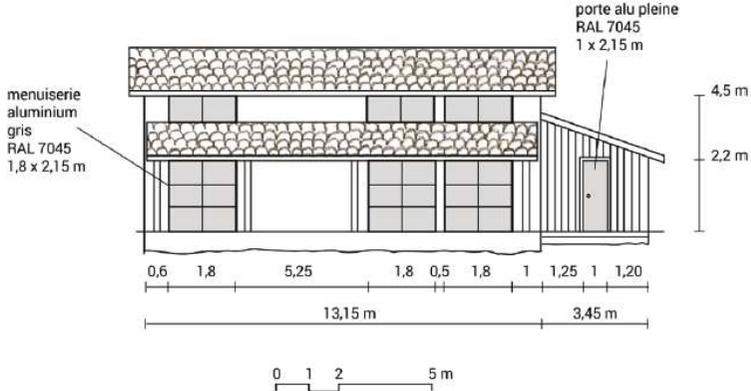


TABLEAU EXPLICATIF DES PIÈCES A FOURNIR POUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE ET UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

Pièces obligatoires	Objectifs	Éléments d'information	Commentaires	Représentations graphiques <i>Illustrations à titre indicatif</i>
<p>PC 1 PCMI 1 DP 1</p> <p>Plan de situation</p>	<p>Il sert à situer votre terrain dans la commune.</p>	<p>Localisation de la parcelle sur le territoire communal</p> <p>Il doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'échelle entre le 1/2000 et le 1/5000 - l'orientation (indiquez le nord), - un ou des repères pour le situer, - le nom des rues ou routes ou chemins qui le desservent. <p>Les points et les angles des prises de vue des photographies PC 7 / PCMI 7 et PC8 / PCMI8.</p>	<p>Possibilité d'utiliser une vue aérienne complémentaire.</p>	

Pièces obligatoires	Objectifs	Éléments d'information	Commentaires	Représentations graphiques <i>Illustrations à titre indicatif</i>
<p>PC 2 PCMI 2 DP 2</p> <p>Plan de masse</p>	<p>Le plan de masse présente le projet dans sa totalité.</p> <p>Il permet de localiser l'implantation du projet sur le terrain.</p>	<p>Il doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'échelle • l'orientation • les limites cotées du terrain • les bâtiments existants, à conserver ou à démolir • la hauteur par rapport au terrain naturel et l'emprise au sol de ou des constructions projetées avec les distances aux limites du terrain et des voiries ou espaces publics • le cas échéant, l'implantation des clôtures existantes et des clôtures projetées chacune figurée différemment • les parties du terrain qu'il est prévu de creuser et/ou remblayer pour réaliser le projet • Plantations maintenues/créées, supprimées • les points de raccordement aux réseaux ou l'installation du système d'assainissement individuel • les places de stationnement prévues, les accès, la voirie interne • les points et angles des prises de vue photographique • Nature du sol : pierre, béton, stabilisé, enrobé.... : nécessaire pour le calcul du coefficient de biotope. 	<p>L'échelle du projet doit permettre de mesurer facilement.</p>	 <p>Le plan de masse illustre un terrain adjacent à la 'RUE DE L'HOTEL DE VILLE'. Il détaille les zones de construction et de terrassement, les arbres existants à conserver, et les points de nivellement (ph1, ph2). Des dimensions précises sont indiquées pour les limites et les zones. Une note mentionne l'assainissement individuel.</p>

Pièces obligatoires	Objectifs	Éléments d'information	Commentaires	Représentations graphiques <i>Illustrations à titre indicatif</i>
<p>PC 3 PCMI 3 DP 3</p> <p>Plan en coupe</p>	<p>Il montre le volume de la construction et son adaptation au terrain, en particulier si celui-ci est en pente. Il montre le profil donnant sur la voie publique et, dans le cas d'une extension, l'insertion du projet</p>	<p>Dessiner au moins une coupe de la construction.</p> <p>Il doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'échelle du document - le profil et les niveaux du terrain naturel - le profil et les hauteurs de la construction par rapport au terrain naturel - le traitement des espaces extérieurs (accès, stationnement, terrasses, plantations). 	<p>Le plan en coupe doit être repéré dans le plan masse.</p> <p>La coupe doit concerner la totalité de la parcelle et non uniquement le bâti, et prendre en compte les niveaux des domaines privés et/ou publics attenants.</p>	
<p>PC 4 PCMI 4</p> <p>Une notice</p>	<p>Une présentation claire et exhaustive du parti d'aménagement du projet (bâti + espace extérieur) présentant notamment l'insertion du projet par rapport au contexte paysager et urbain environnant.</p>	<p>Complément du document graphique, elle permet de justifier le projet : conception architecturale, adaptation au terrain, respect du paysage environnant.</p> <p>Détail de l'environnement initial conservé, modifié ou supprimé (construction, topographie, éléments paysagers, végétation existante...).</p> <p>Rédiger un texte décrivant le projet.</p> <p>Avec des termes précis, expliquez les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - paysage : urbain, rural, vallonné, plat, arboré, etc. - terrain : pente, accès, plantations existantes ou à réaliser, visibilité dans le paysage, etc. - aspect de la construction : volumes, matériaux, couleurs, architecture traditionnelle ou contemporaine, etc. - adaptation du projet à son environnement : respect de l'architecture locale, préservation des plantations existantes, etc. <p>Avoir une cohérence entre ce qui est indiqué dans la notice, le CERFA et les pièces graphiques.</p>	<p>Dans le cas d'une Déclaration Préalable, la notice n'est obligatoire que pour les projets situés en secteur protégé. Cependant, pour une meilleure compréhension du projet, la notice est souvent nécessaire.</p>	

Pièces obligatoires	Objectifs	Éléments d'information	Commentaires	Représentations graphiques <i>Illustrations à titre indicatif</i>
<p>PC 5 PCMI 5 DP 4</p> <p>Plan des façades et toitures</p>	<p>Il montre l'aspect extérieur et permet de vérifier toutes les dimensions de la construction.</p>	<p>Dans le cas d'une modification de façade, un plan de l'état des lieux et un plan du projet sont nécessaires.</p> <p>Représenter un plan de chaque façade à une l'échelle suffisamment précise (1/100 par exemple).</p> <p>Il doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dimensions de la construction (longueur, hauteur), - les dimensions et positions des ouvertures, - l'orientation (façade sud, façade ouest, etc.), - la nature et le coloris des matériaux apparents utilisés (crépi, tuiles, menuiseries, etc ;). 		 <p>FAÇADE SUD</p>
<p>PC 6 PCMI 6 DP 5 / 6</p> <p>Un document graphique</p>	<p>Le document graphique donne une représentation réaliste de la future construction venant compléter les informations fournies sur les plans de masse et de coupe et dans le descriptif écrit (notice).</p>	<p>Sa réalisation est libre, il peut s'agir d'un croquis en perspective à main levée, d'un photomontage ou d'une simulation informatique.</p>	<p>Pour les projets non visibles depuis l'espace public, la DP6 est remplacée par la DP5, perspective montrant l'aspect extérieur du projet (depuis le jardin arrière, par exemple).</p>	

Pièces obligatoires	Objectifs	Éléments d'information	Commentaires	Représentations graphiques <i>Illustrations à titre indicatif</i>
<p>PC 7 PCMI 7 DP 7</p> <p>Une photo proche</p>	<p>Permet de visualiser le terrain et ceux qui le jouxtent.</p>	<p>Prendre une photographie de près du terrain tel qu'il est actuellement.</p>	<p>Photo couleur dont la prise de vue est précisée sur les plans de situation et de masse.</p>	
<p>PC8 PCMI 8 DP 8</p> <p>Une photo lointaine</p>	<p>Permet de visualiser le terrain dans l'environnement lointain</p>	<p>Prendre une photographie de loin du terrain tel qu'il est actuellement.</p>	<p>Photo couleur dont la prise de vue est précisée sur les plans de situation et de masse.</p>	